

## AVIS PUBLIC

---

### CONSULTATION CITOYENNE UTILISATION DE L'ÉGLISE SECTEUR VAL-BARRETTE

Le 12 février 2024, la Municipalité de Lac-des-Écorces se portait acquéreur de l'église secteur Val-Barrette.

En mai dernier, un sondage était effectué auprès des citoyens de Lac-des-Écorces afin de recueillir des suggestions sur l'utilisation de ladite église ainsi que sur les activités et événements qu'elle pourrait accueillir.

De ce fait, le conseil municipal désire présenter les résultats du sondage et veut entendre les citoyens sur les usages souhaités de ces espaces. À cette fin, une consultation citoyenne se tiendra le **lundi 19 août 2024 à compter de 18h, et ce, en l'église secteur Val-Barrette, sise au 114, rue Picardie.**

Donné à Lac-des-Écorces, ce 1<sup>er</sup> jour d'août 2024.



Nathalie Labelle  
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier l'avis public concernant la tenue d'une consultation citoyenne portant sur l'utilisation de l'église secteur Val-Barrette aux endroits prescrits le 30<sup>e</sup> jour de juillet 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1<sup>er</sup> jour d'août 2024.



Nathalie Labelle  
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe